

## **Conseil d'écoles du RPI du 7 juin 2018**

#### Participants avec voix délibérative

Equipe pédagogique : Mme Isabelle Malmezat Présidente et Directrice, Thierry Darfeuille Directeur, Virginie Bayon, Laurence Favy, Stéphanie Breuil, Yvette Mougel, Ninon Chapad, Martine Oustinoff,

Municipalités : Monsieur Jean-Pierre Buche Maire de Pérignat sur Allier, M. Philippe Domas Maire de St Bonnet-lès-Allier, Mme Solange Mosnier adjointe aux affaires scolaires, M. Bruno Durif adjoint aux affaires scolaires, M. Marchandise conseiller municipal.

DDEN : M. Michel Pays

Parents pour Pérignat/Allier : Mme Chauvier, Mme Da Siva Nigond, Mme Laurent, Mme Godard, Mme Moigneaux.

- Parents pour St Bonnet lès Allier : Mme Vinatier, Mme Enes, Mme Wenck

Excusés : Mme Catherine Durant IEN,

**Ont assisté avec voix consultative :**

Invités : Mme Jonnard, Directrice du service Education-Jeunesse,

- secrétaire de séance : Mme Bayon

## Vie scolaire :

-Etat des effectifs et prévisions pour la rentrée 2018

## St Bonnet-lès-Allier :

Effectif actuel : 68 élèves Rentrée 2018-2019= 60 élèves  
14 PS – 20 MS – 26 GS = 60

## Pérignat-sur-Allier :

Effectif actuel : 113 élèves Rentrée 2018-2019 = 102 élèves  
19 CP - 26 CE1 - 19 CE2 - 10 CM1 - 28 CM2 = 102

Inscription dans les écoles du RPI : une nouvelle organisation a été mise en place pour la rentrée 2019. Un dossier unique pourra être constitué à Pérignat puis transmis aux écoles et au centre de loisirs, ce qui permettra aux parents de ne remplir qu'une seule fois les différents documents demandés lors des inscriptions.

M. Buche et M. Domas, maires, annoncent qu'un projet d'extension du RPI avec la Roche Noire est actuellement à l'étude. En raison de la non-conformité de ses locaux et du coût élevé d'éventuels travaux, Mme la Maire souhaiterait intégrer les élèves de la Roche-Noire dans un regroupement pédagogique proche sans préjuger de l'issue qui sera donnée au final à cette réflexion. Les différentes municipalités travaillent actuellement sur le sujet, afin de définir les meilleures conditions d'accueil, d'organisation et de financement.

-Horaires scolaires :

MATERNELLE : 8h45-11h45 et 13h30-15h45 Mercredi : 8h45-11h45

TAP : 12h30/13h30 (sieste sur le temps de midi)

Les moins de 3 ans au moment de l'inscription (enfants nés entre septembre et décembre) pourront prendre le bus mais avec un rehausseur fourni par les parents. L'accompagnement dans le bus est maintenu. La cantine est également possible si l'enfant est scolarisé.

ELEMENTAIRE : 8h45- 12h / TAP 13 à 14h / 14h-16h Mercredi : 8h45-11h45

Mme Jonnard, Directrice du service Education-Jeunesse informe le conseil des changements d'horaires des bus, en fin de journée. Le bus redescendra les élèves de Pérignat-sur-Allier scolarisés en maternelle à : 15h55 et remontera les élèves de St Bonnet, scolarisés en élémentaire, à 16h10. Ces nouveaux horaires ont pour avantage de mieux coller aux heures de sortie des classes.

## Rappel :

**Il est interdit de stationner devant l'arrêt de bus de St Bonnet et dans la rue du Pré de l'eau à Pérignat.**

- Fournitures scolaires :

MATERNELLE;

Pour les PS qui dorment : (drap + oreiller+ couverture) puis chaussons + baskets qui restent à l'école et petit cartable.  
Pour les MS : petit cartable+ chaussons +baskets.

Pour les GS : petit cartable+ chaussons+ baskets+ Classeur

Faire passer des affaires pour changer les élèves

## ELEMENTAIRE :

Les listes données en fin d'année prévoient de faire acheter essentiellement le matériel que l'élève pourra garder : trousse, stylos, feutres, crayons de couleur, classeur, mouchoirs en papier, baskets propres, chaussons... Dans un souci d'ordre écologique, économique et éducatif, il est conseillé de reprendre le matériel non détérioré de l'année passée.

Le budget 2018 octroyé par les municipalités pour fournitures scolaires est de 40,60€ par élève. La priorité sera donnée au renouvellement des manuels scolaires pour permettre d'appliquer les dernières directives ministérielles, notamment en CP et pour compléter des collections. L'école achètera également des trieurs, des cahiers, des classeurs et du matériel de dépannage et de fonctionnement de classe. Les listes seront données aux élèves en fin d'année puis mises sur le site.

## **□Bilan des actions en faveur de la coopérative scolaire**

- Les écoles remercient les mairies pour la subvention OCCE : 1653€ élémentaire et 1015€ pour la maternelle. Le budget investissement de 1000€ ne sera pas reconduit, cette année, sur Pérignat, en raison des restrictions ministérielles. Mme Jonnard, Directrice Education-Jeunesse propose de mutualiser le matériel entre le centre de loisirs et l'école.

- L'association Récré'Action, branche de l'Amicale Laïque de Pérignat connaît des difficultés d'effectifs : le départ des parents de CM2 et l'absence de relève suffisante risquent d'entrainer la disparition de l'association, dès l'année prochaine. Un nouvel appel aux parents va être envoyé.

- L'école élémentaire remercie l'Amicale Laïque de St Bonnet pour sa promesse de don de 600€ pour l'aide aux projets de classes.

- L'école remercie les jeunes mariés Pierre Magro et Amélie Billaud pour leur don, en faveur des élèves et leur souhaite bonheur et santé.

-La vente de plants, à la maternelle a eu lieu jeudi 3 et vendredi 4 mai. Le montant des bénéfices n'est encore pas connu (en attente de la facture).

-La vente de cabas personnalisés, communs au RPI, commencera dans quelques jours et jusqu'à la fin de l'année.

- Les photos en maternelle : la livraison est en cours. Les photos, sous forme de livret comportant plusieurs vues, seront vendus 15€.

## **□ Projets pédagogiques :**

### Sorties :

Ecole maternelle : visite au Loup du Gévaudan avec toute l'école maternelle. Le voyage a eu lieu vendredi 1<sup>er</sup> juin au Parc des Loups du Gévaudan. Très agréable malgré un temps incertain, les élèves ont pu voir et approcher de nombreuses meutes de pays différents et assister à leur repas. Ils ont confectionné des empreintes de louveteau dans de l'argile, qui seront remises aux élèves.

Un grand merci à l'Amicale laïque de Saint Bonnet, à l'association récré actions, aux 2 Municipalités de Saint Bonnet et de Pérignat, aux parents par leurs dons en début d'année. Grâce à tous, le voyage au Parc des Loups du Gévaudan a pu être entièrement financé par la coopérative scolaire.

### Elémentaire :

- Les CP et CE1 sont allés au FRAC voir des tableaux sur la matière, des photos et un film sur la mise en valeur d'un opéra (Clément Cogitor). Une intervention avait eu lieu en classe la veille. Les élèves ont pu participer ensuite à un atelier d'arts plastiques où ils ont mélangé les matières (peinture + farine).

- les CM1 et les CP-CE2 se sont déplacés à Tercillat, au Château du Puy pour une visite organisée sur le thème des contes de Perrault et des fables de La Fontaine. Photos sur le site.

-les CM2 ont participé à la classe cinéma à Tence, en compagnie de leurs correspondants. Tout s'est bien passé à Lyon et à Tence. Les élèves se sont initié aux différents rôles : comédiens, preneurs de son, réalisateurs. Les courts métrages réalisés seront présentés aux élèves ainsi qu'à leurs parents, lors d'une séance privée qui aura lieu au cinéma le Gergovie, à Cournon, normalement jeudi 5 juillet.

-Projets à venir : lundi 25 juin Châtelguyon les classes de Mme Breuil et de Mme Favy se rendront au parc Ecureuil pour une séance d'accrobranches. (Merci de tenir cette information au secret pour préserver l'effet de surprise).

- lundi 25 juin, les classes de Mme Bayon et de Mme Mougel partiront à la découverte des bords de l'Allier avec un animateur de la LPO Auvergne.

A chaque sortie scolaire, l'école avertit le centre de loisirs qui désinscrit les élèves sur le temps de cantine ou sur le périscolaire, si nécessaire.

## □ Actions éducatives et manifestations :

- Spectacle sur le thème des loups : vendredi 15 juin à 18h (chorale + saynettes)

L'équipe éducative remercie la Municipalité de Saint Bonnet pour le prêt de la salle polyvalente, l'installation de l'estrade, ainsi que les personnes de la gym qui ont permis la tenue de ce spectacle en décalant leur entraînement.

- Inauguration du jardin de Sylviane : vendredi 29 juin à 18h30 pour rendre hommage à Sylviane, ancienne directrice de l'école. Les GS ont planté de multiples légumes dans le jardin ainsi que des fleurs dans les bacs aux fenêtres avec les PS. Mercredi 6 juin, tous les élèves ont pu partager la première récolte de radis sur du pain et du beurre salé sous le préau.

- Récupération des bouchons de bouteilles pour l'association « Bouchons d'Amour » qui les revend et achète des chiens pour les handicapés. Une personne doit venir présenter leur chien pour montrer ce qu'ils savent faire.

- Cross : les élémentaires ont très bien accueillis à St Bonnet. L'école élémentaire remercie la municipalité. Il y avait beaucoup de parents et la météo a été favorable.

- Spectacle de musique « Myla et l'arbre bateau »: spectacle de qualité mais certains parents ont déploré le coût élevé des cours de musique, supporté par la coopérative scolaire. L'école réfléchit à une autre solution pour l'année prochaine.

- Kermesse : Préparation en cours grâce aux parents élus. Le tableau des parents est disponible sur le site pour les inscriptions sur les stands. Remerciements aux parents notamment Mme Robinet, Mme Laurent et Mme Enès pour leur implication. Les écoles cherchent à récupérer des lots pour les enveloppes surprises.

- Liaison CM2-6<sup>e</sup> : la journée d'intégration au collège Marc Bloch a eu lieu le jeudi 31 mai

- Intervention « Prévention Morsure » : lundi 28 mai et 4 juin, toutes les classes ont bénéficié d'une animation pour apprendre les gestes de prévention des morsures et le comportement à adopter avec un chien.

- Liaison GS-CP : la journée d'intégration et d'adaptation des GS à l'école élémentaire aura lieu le vendredi 29 juin.

Rappel : le site de l'école propose régulièrement des articles et des photos sur les sorties scolaires.

## □ Questions à compétences municipales :

### St Bonnet-lès-Allier :

- L'équipe éducative remercie la municipalité pour la mise en place d'un espace jardin sous les fenêtres pour limiter la prolifération des déjections animales. L'accès aux classes est désormais plus sûr puisque la municipalité a remis en marche les différents verrous des portails et laissé la clef à l'école. La sonnette à l'entrée fonctionne désormais

- Remplacement des ATSEM : le centre de loisirs s'engage sur la mise à disposition d'une remplaçante à partir du 2ème jour d'absence.

- Difficultés de répartition des tâches ménagères entre les ATSEM et l'agent d'entretien: Mr Buche propose de laisser la gestion des personnels de ménage à un référent qui pourrait harmoniser le rôle de chacun et trouver des modes de fonctionnement fluide et efficace.

- pour les ATSEM, un accord pourrait également être trouvé sur la base d'une récupération de 20 minutes pour une journée continue de 6h. Pour l'une ce sera au moment de la récréation et pour l'autre, au début des TAP - Petit rappel concernant, le robinet défaillant dans la classe de Mme Oustinoff, ainsi que la mise en place d'une nouvelle prise (vu avec Mr Hostalier).

- Carnet rose : Mme Amandine Guillaume a mis au monde une petite Ninon.

Nous profitons de ce dernier conseil d'école pour remercier Mme Chapad pour le remplacement de Mme Gerbal pendant son congé de maternité, pour son investissement auprès des élèves et son intégration réussie au sein de l'équipe.

Nous souhaitons également un bon congé de maternité à Mme Marine Araujo, ATSEM. elle sera remplacée par Mme Rodarie qui connaît déjà les enfants suite à un stage parmi nous, très satisfaisant.

Merci à nos 2 ATSEM qui ne ménagent pas leur temps, ni leurs efforts pour le bien être des élèves et la réussite des différents projets.

### Pérignat-sur-Allier :

- peinture des wc intérieurs garçons, petites réparations dans les classes, nettoyage de la cour. L'école remercie la municipalité de Pérignat.

- quelques demandes de travaux : remise en service des robinets extérieurs (fermés pour cause de gel en hiver), désherbage et élagage des branches basses. Lessivage des murs et des sols de l'espace wc extérieurs.

- Les heures de ménage ayant été réduites, les enseignantes ont noté que les sols et les tables n'étaient plus nettoyés les mercredis. La municipalité explique que les mauvaises conditions météo et la réorganisation des services font que le personnel ne peut, provisoirement, plus intervenir avec autant de réactivité. Une nouvelle organisation plus efficace est à l'étude.

## **□ Questions proposées par les parents :**

- démarche pour l'ouverture d'un PAI en cours d'année : avertir l'enseignant, apporter une ordonnance récente du médecin. La Directrice, informée, prend alors contact avec le médecin scolaire qui élabore et transmet le protocole à l'école pour signatures des différentes parties. Les médicaments sont ensuite stockés dans la classe et transitent uniquement par l'enseignant, dans le sac de déplacement.

- qualité de l'air intérieur, surveillance de l'air intérieur et règlementation : St Bonnet a fait vérifier, par les services techniques, les VMC. La commande de kits est prévue. Une aération régulière des locaux est faite par l'agent d'entretien. Pérignat envisage l'étude et l'analyse de l'air intérieur par une société.

- mégots aux abords des écoles : il est demandé aux parents qui attendent de ne pas jeter leurs mégots par terre car le parvis est très fréquenté par les élèves. Une poubelle est à leur disposition près du panneau d'affichage.

- les parents souhaiteraient qu'une solution soit trouvée, provisoirement, pour agrandir l'espace repas à la cantine de St Bonnet. Pour les élus, seul le projet d'agrandissement de la salle polyvalente pourra apporter la solution.

- concernant la salle polyvalente, Mr Darfeuille rappelle qu'à chaque utilisation les élèves de l'école changent leurs chaussures. Il demande, donc, aux élus ou au personnel municipal de faire preuve de confiance et de respect envers l'équipe éducative, ATSEM, enseignants et envers les élèves, avant même leur entrée dans cette salle.

- information sur le remboursement des trajets en bus : les mairies informeront lors de l'inscription, des horaires de ramassage sur les communes et du remboursement des trajets, à la demande des parents, quand les enfants prennent au moins 50% des trajets.

- Vote pour conseil unique pour l'année 2018-2019 : 14 pour et 4 contre. Le conseil unique sera reconduit et la demande de dérogation sera redemandée auprès de l'Inspection.

Séance levée 20h50

La Présidente de séance :  
Isabelle Malmezat

La secrétaire de séance :  
Virginie Bayon